

Plélan-Le-Petit

BULLETIN D'INFORMATIONS COMMUNALES



N° 118
Juin 2021



Sommaire

INFOS PRATIQUES..... 2

LE MOT DU MAIRE 3

DÉCISIONS PRISES
EN CONSEIL MUNICIPAL 4 - 5

LE CONSEIL MUNICIPAL..... 6
DES ENFANTS

INFORMATIONS 7 - 12
MUNICIPALES

BIEN VIVRE ENSEMBLE 13

NOS COMMERÇANTS 14

VIE SCOLAIRE..... 15 - 17

MOT DES ASSOCIATIONS 18 -

NOUVELLES DE L'EHPAD 19

FOCUS..... 20



Numéros utiles

- ◆ **POMPIERS :** **18**
- ◆ **GENDARMERIE :** **17**
- ◆ **URGENCES SAMU :** **15**
- ◆ **MAIRIE :**
02 96 27 60 38
✉ mairie@plelanlepetit.fr
www.mairie-plelanlepetit.com
f [mairieplelanlepetit](https://www.facebook.com/mairieplelanlepetit)
- ◆ **ECOLE PUBLIQUE MONTAFILAN :**
02 96 27 03 39
- ◆ **ECOLE PRIVÉE SAINT PIERRE :**
02 96 27 02 30
- ◆ **DÉCHETTERIE :** **02 96 82 13 71**
- ◆ **DINAN AGGLO :**
8, Boulevard Simone Veil - 22100 DINAN
02 96 87 14 14
contact@dinan-agglomeration.fr
- ◆ **E.D.F. :** **0810 333 123**
- ◆ **EAU : SAUR Pluduno :** **02 96 85 64 00**

Infos pratiques

Horaires Mairie

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
MATIN	8h30 - 12h30	8h30 - 12h30	8h30 - 12h30	8h30 - 12h30	8h30 - 12h30	8h30 - 12h00
APRÈS-MIDI	13h30 - 17h00		13h30 - 17h30			

Horaires Déchetterie

	du 01/02 au 31/10		du 01/11 au 31/01	
	MATIN	APRÈS-MIDI	MATIN	APRÈS-MIDI
LUNDI		14h00 - 18h00		14h00 - 17h00
MARDI		14h00 - 18h00		14h00 - 17h00
MERCREDI	9h00 - 12h00	14h00 - 18h00	9h00 - 12h00	14h00 - 17h00
VENDREDI		14h00 - 18h00		14h00 - 17h00
SAMEDI	9h00 - 12h00	14h00 - 18h00	9h00 - 12h00	14h00 - 17h00

BULLETIN MUNICIPAL de la commune de PLÉLAN-LE-PETIT

Directeur de publication :
Didier MIRIEL

Commission informations :
Benoît ROLLAND
Sandrine REHEL
Baptiste BOUGIS
Mélanie PERCHE
Caroline LEVAVASSEUR

Comité consultatif de rédaction :
Marie-Line HERCOUET
Josselyne BOSCHEL

Réalisation et impression :



Tél : 02 96 83 39 02

Imprimé sur papier PEFC

Permanences utiles

	JOUR	HORAIRES	LIEU
ASSISTANTE SOCIALE	le jeudi sur rendez vous	9h00 à 12h00	Espace Social Solidarité 02 96 27 62 26
P.M.I.	Le mardi sur rendez-vous le 1 ^{er} jeudi du mois sur rendez-vous	13h30 à 16h00	Espace Social Solidarité
CONCILIATEUR DE JUSTICE Consultations gratuites	1 ^{er} vendredi du mois sur rendez-vous	14h00 à 16h30	Espace Social Solidarité
MISSION LOCALE	Le mercredi du mois	8h30 à 12h30	Espace Social Solidarité
SOUS-PRÉFECTURE DE DINAN	Du lundi au vendredi	8h30 à 12h00	17, rue Michel - B.P. 72061 22102 DINAN cedex sp-dinan@cotes-darmor.gouv.fr
MÉDIATHÈQUE	HORS VACANCES SCOLAIRES : Mardi : 16h30 à 18h00 Mercredi : 14h00 à 18h00 Jeudi : 16h30 à 19h00 Samedi : 10h00 à 12h00 / 14h00 à 16h00	VACANCES SCOLAIRES : Mardi : 16h30 à 18h00 Mercredi : 10h00 à 12h00 / 14h00 à 18h00 Jeudi : 16h30 à 19h00 Samedi : 10h00 à 12h00 / 14h00 à 16h00	Rue de la Janaie (face à la mairie) 02.96.27.06.77 mediatheque@dinan-agglomeration.fr

Avec l'arrivée de l'été et des beaux jours, nous pouvons tous espérer un retour, tant attendu, d'une vie quasiment normale après cette difficile période de confinement !

Pendant ces six premiers mois, les élus et l'ensemble du personnel communal ont été une nouvelle fois fortement sollicités, assurant la continuité des services tout en permettant l'avancée des projets et je les en remercie. Ce premier semestre permet chaque année de faire un bilan sur les finances communales avec les comptes de l'année passée 2020 et les projections pour l'année en cours. Comme vous pourrez le constater en lisant ce bulletin, les comptes de fonctionnement de 2020 ont été réellement impactés par la crise sanitaire mais grâce à une gestion rigoureuse, nous avons pu maintenir nos investissements. En 2021, les comptes de fonctionnement sont de nouveau impactés par des événements, mais grâce, en partie, aux plans de relance au niveau national, régional et départemental, nos investissements vont pouvoir se maintenir avec :

- ◆ la finition du local technique au mois de février dernier
- ◆ la création depuis le mois de mai d'un ossuaire et de niches au sol supplémentaires dans notre cimetière
- ◆ la réhabilitation d'une classe et de la petite garderie de l'école Montafilan prévue pour la rentrée
- ◆ l'agrandissement du parking de l'Embarcadère en juillet
- ◆ la construction du boulodrome, début des travaux en octobre
- ◆ et pour terminer l'année, l'aménagement de l'entrée nord du bourg avec la création de chemins piétonniers.

Depuis le début de l'année, d'autres projets sont apparus entraînant parfois des questionnements et justifiant un débat avec vous tous dans les prochains mois. En effet, récemment, une proposition de construction d'éoliennes a été présentée aux élus. A ce jour, nous avons demandé un complément d'informations afin d'exposer ce projet lors d'une réunion publique de la manière la plus neutre possible, avant toute décision du conseil municipal.

Il en est de même sur un projet de transfert de la gestion de l'E.H.P.A.D des Chênes, géré actuellement par Dinan Agglomération, vers une nouvelle entité (commune ou autre...). Dans les prochains mois, un audit nous donnera un peu plus de visibilité sur l'avenir de cet établissement.

Le conseil municipal vient également de lancer une étude en vue de l'agrandissement de notre mairie, projet pour les années futures.

Pour terminer, je voudrais remercier tous ceux qui ont permis de faire vivre à nouveau le marché, chaque vendredi de 16h00 à 21h00 sur notre commune. Le succès rencontré depuis son lancement montre toute la pertinence de cette animation.

Et pour suivre toute l'actualité de notre commune, un nouveau site internet vient d'être mis en service. Nous espérons qu'il vous satisfera ! N'hésitez pas à le consulter et à le faire vivre.

Je vous souhaite au nom de toute l'équipe municipale de très bonnes vacances et une très bonne rentrée, pleine de vie et de bonheur.

A vos agendas !

Nous nous retrouverons le 18 septembre, l'après-midi, pour les "portes ouvertes" des ateliers municipaux et fin octobre pour une réunion d'information.

Bel été à tous.

Didier Miriel



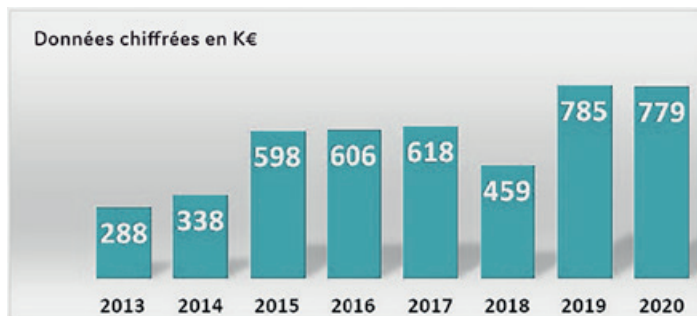
Retour sur les décisions prises en Conseil Municipal

Finances Communales

Résultats financiers 2020 et Budget Prévisionnel 2021

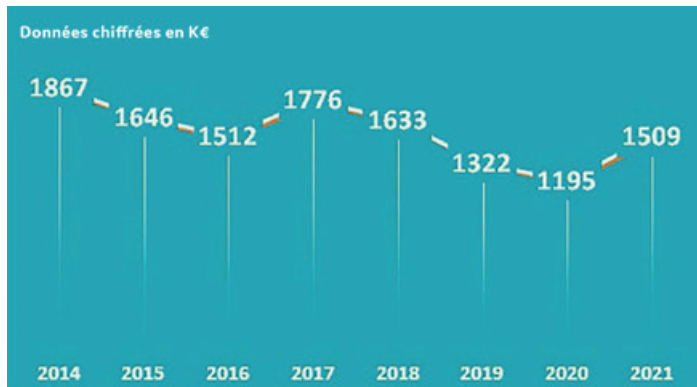
► RÉSULTATS 2020

La commune a réalisé un excédent de fonctionnement de 779 341,00 €.



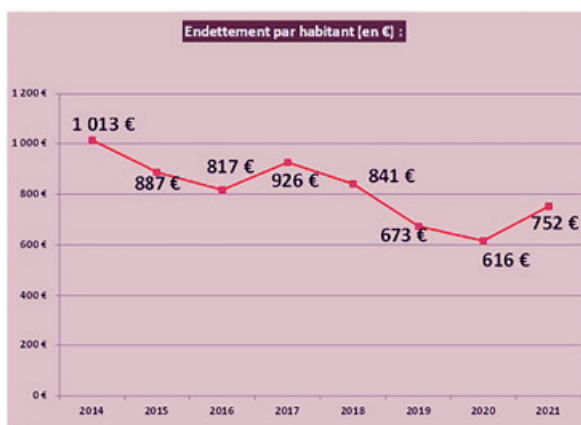
► ENCOURS DE LA DETTE

Il s'agit du montant des emprunts restant dus au 31 décembre de l'année "n". À noter, une légère augmentation cette année, qui s'explique par l'emprunt de 450 000,00 € réalisé l'an passé.



► ENDETTEMENT PAR HABITANT

En 2021, il se situe à hauteur de 752,00 €, chiffre se situant en-dessous de la moyenne nationale de notre strate de commune.



► CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT

Cette donnée permet d'analyser en théorie le nombre d'années nécessaires au remboursement du capital de la dette. Actuellement, notre commune pourrait rembourser le capital de la dette en 1,9 années.



► VOTE DU BUDGET PRÉVISIONNEL 2021

Dépenses de fonctionnement 2021 : 2 244 085,68 €

Recettes de fonctionnement 2021 : 2 244 085,68 €

S'agissant des DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT :

Entre 2019 et 2020 : diminution de 10 % des dépenses de fonctionnement majoritairement liée :

- à la baisse des dépenses liées au personnel ;
- à la baisse des opérations d'ordre.

Entre les prévisions budgétaires 2020 et 2021, augmentation de 11 % des dépenses de fonctionnement principalement due :

- à l'augmentation de la cotisation de nos assurances,
- à la légère augmentation des dépenses de personnel,
- à l'augmentation du virement à la section d'investissement (grâce à notre bon résultat de l'année 2020.)

Afin de ne pas pénaliser les familles pléanaises et l'ensemble des habitants qui ont subi comme tout le monde la crise sanitaire, le Conseil Municipal a décidé cette année de ne pas augmenter les tarifs de la cantine, du périscolaire et les taux des taxes directes locales. Néanmoins, à la cantine, nous appliquons depuis plus d'un an, 1 menu végétarien par semaine et 20 % de bio. D'ici janvier 2022, nous souhaitons pouvoir arriver à 50 % de produits durables, dont 20 % de produits bio dans les assiettes de nos enfants, comme le stipule la loi EGALIM.

S'agissant des RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

Entre 2019 et 2020 : diminution de 8 % des recettes de fonctionnement qui s'explique :

- du fait qu'en 2019 la commune a procédé à la vente des terrains des anciens locaux techniques,
- IMPACT COVID : moins de recettes liées au service cantine, périscolaire (entre mars et juin), à la mise à disposition de personnel auprès du centre de loisirs entre mars et juin, et moins de locations de salles.

Augmentation de 11 % des prévisions de recettes de fonctionnement entre les prévisions budgétaires 2020 et 2021, qui s'explique par l'important excédent de fonctionnement reporté.

Les DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2021 :

Dénomination	Réalisé 2020 (K€)	BP 2021 (K€)
Opérations financières	362	217,4
Mairie	2	107
Eglise	3,5	9
Sport	0	196
Matériels école	10,2	6
Illuminations de Noël	2,4	2,5
Le Préau	11,5	4
Signalisation	0,8	26
Atelier Municipal	612,6	537,3
Cantine école publique	3,4	17,6
Aménagement terrain des sports	0	4,1
Vallée paysagère	1,3	0
Cimetière	1,3	9
Matériels service technique	4,9	10
Cantine école Saint-Pierre	0	1
Réhabilitation groupe scolaire	20	49
Fleurissement	0	4
Salle de l'Embarcadère	0,7	71
Square	1	0
Cabinet médical	0,2	0
Maison de la Vallée	0,3	2,3
Zones Humides	0	5
Aire de covoiturage	98,6	0
Appartement mairie	27,6	10
Voirie communale	176,3	95,5
TOTAL	1 341	1 384

Les RECETTES D'INVESTISSEMENT 2021

Recettes d'investissement	Montant (K€)
Virement de la section de fonctionnement	487 €
Produits de cessions	60 €
FCTVA	148 €
Taxe Aménagement	10 €
Excédent de fonctionnement affecté à l'investissement (1068)	36 €
Excédent d'investissement reporté	316 €
Emprunt (Ligne de trésorerie)	0 €
Solde subvention DSIL pour la construction des locaux techniques	166 €
Subvention DETR - Réfection toiture garderie	2 €
Subvention Département Boulodrome	45 €
Caution locations	2 €
Département - Aide au numérique	3 €
Subvention Département parking Embarcadère	26 €
Opérations amortissements	84 €
TOTAL	1 383 €

IMPACT FINANCIER LIÉ À LA CRISE SANITAIRE :

1,2 % du budget de Fonctionnement





Conseil Municipal des Enfants

INSTALLATION D'UN RADAR PÉDAGOGIQUE

En réunion, les enfants ont échangé sur des suggestions et diverses réflexions. La vitesse est un sujet qui a été soulevé.

L'achat d'un radar pédagogique mobile a été soumis au vote du conseil municipal plélanais.

Il sera mis prochainement en place rue de la Libération et par la suite dans d'autres lieux de la commune.

Le prix est de 8 992 € TTC.



NOUVELLE INSTALLATION PRÈS DU LAVOIR

Les enfants du CME avaient soumis l'idée de changer une structure usagée du parcours sportif, à l'entrée du bois des Garennes. Les employés communaux ont procédé au montage de cet élément pour un coût d'achat de 16 889 € TTC ainsi que du nouveau gravier pour 1 278 €.



SOIRÉE CM2 : Félicitations pour ton passage en 6^{ème}

Le Conseil Municipal des Enfants organisait, vendredi 2 juillet, une soirée pour les CM2 à la salle de la Vallée en collaboration avec le conseil municipal adulte. 27 élèves de l'école Saint-Pierre et 28 de l'école Montafilan ont été appelés chacun à leur tour pour recevoir des mains de Didier Miriel un diplôme et une clé USB.



Travaux d'agencement au cimetière

La commune de Plélan-le-Petit a budgétisé pour 2021 des travaux d'aménagement au sein du cimetière communal. Deux gros investissements nécessaires ont été validés, soient :

- la construction d'un ossuaire pouvant recueillir 100 reliquaires, en granit rose de la Clarté polie, accompagné d'un support de mémoire permettant l'apposition de plaques signalétiques,
- l'agencement d'un 2^{ème} cercle de 24 niches au sol, cavurnes hexagonales en granit rose de la Clarté polie.

L'ensemble de ces travaux ont été réalisés par la société GRANIMOND pour près de 27 000 € TTC.

Monsieur le Maire tient à rappeler la nécessité de construire un nouvel ossuaire dans notre cimetière communal et souligne la haute valeur symbolique que représente cette nouvelle construction. Il s'agit de la dernière demeure des personnes inhumées dans notre cimetière et donc de l'ultime lieu où peuvent se recueillir les familles durant des années. Ce monument sera situé au cœur du cimetière et constitué de granit rose venant de Perros-Guirec.



Nouvel ossuaire



Niches au sol



Reprise de concession

Monsieur le Maire profite de cet article pour avertir l'ensemble des administrés que des démarches de reprises de concessions vont être réalisées. Ces démarches concernent :

Les concessions jugées en état d'abandon

Après études, en collaboration avec le Centre de Gestion des Côtes d'Armor, la commune a recensé 5 concessions jugées en état d'abandon. Il s'agit d'une procédure longue nécessitant le respect de nombreuses étapes bien précises.

Les concessions échues

A ce jour, nous recensons 39 concessions échues. La commune va très prochainement procéder à un affichage, à l'entrée du cimetière, recensant l'ensemble des concessions concernées, ainsi qu'un affichage individuel, via une petite pancarte apposée en devanture de la concession concernée.

Monsieur le Maire tient à rappeler que l'ensemble du personnel administratif reste à l'écoute de toute remarque/question ou tout renseignement concernant cette procédure de reprise de concessions.

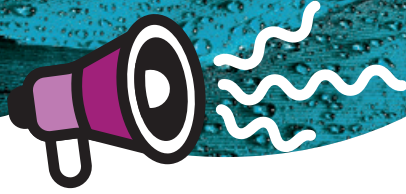
Lutte contre l'érosion des sols

Les agriculteurs de la commune de Plélan-le-Petit (Côtes-d'Armor) et exploitants dans le territoire communal étaient invités, mercredi 10 mars 2021, à l'initiative de la mairie, du Syndicat mixte Arguenon Penthièvre (Smep), de la Commission locale de l'eau (CLE) du Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (Sage) et de la Chambre d'agriculture, à une réunion d'information sur la protection des sols face à l'érosion. 24 personnes ont répondu présentes dont une dizaine d'agriculteurs.

Déplacement des conteneurs - Recyclage des déchets

Les conteneurs de tri sélectif qui étaient situés sur le parking du stade ont été déplacés. Vous les retrouverez désormais rue du petit train (à proximité de l'école Saint-Pierre).

La benne à cartons et le conteneur de recyclage de vêtements Le Relais sont centralisés près de la salle omnisports.



Salle du Préau

La cuisine de notre salle communale située place de l'Eglise (en direction du lotissement des Garennes) a bénéficié d'un rafraîchissement. Un lave-vaisselle y a été installé, le four et les réfrigérateurs ont été changés et de la vaisselle peut désormais être louée.



Tarifs 2021 - Salle du Préau	
Privés Plélanais ou associations de Plélan ou Personnel communal pour manifestation lucrative	120 €
Privés ou associations « hors commune » et manifestations commerciales	170 €
Forfait chauffage pour toute location du 15/10 au 15/04	30 €
Vaisselle	50 €
Caution	500 €

Inscriptions scolaires Ecole publique Montafilan

*Pensez à inscrire vos enfants
pour la rentrée scolaire 2021/2022 !*

Rendez-vous à la mairie de Plélan-Le-Petit avec les documents suivants :

- le livret de famille, une carte d'identité ou une copie d'extrait d'acte de naissance
- un justificatif de domicile
- un document attestant que l'enfant a reçu les vaccinations obligatoires pour son âge: antidiptérique, antitétanique, antipoliomyélitique.

La mairie vous délivre un certificat d'inscription indiquant l'école où est affecté votre enfant.

Il faut ensuite vous présenter à l'école. L'inscription de votre enfant sera enregistrée par la directrice de l'école sur présentation :

- du livret de famille, d'une carte d'identité ou d'une copie d'extrait d'acte de naissance
- du certificat d'inscription délivré par la mairie
- d'un document attestant que l'enfant a reçu les vaccinations obligatoires pour son âge.

Recensement citoyen

J'AI 16 ANS. JE ME SUIS FAIT RECENSER. ET TOI ???



**BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE**

Tout jeune de nationalité française, garçon ou fille, doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du troisième mois suivant, auprès de sa mairie, muni d'une pièce d'identité et du livret de famille.

Le recensement citoyen est, en effet, une démarche obligatoire et indispensable pour pouvoir participer à la Journée défense et citoyenneté (JDC).

Une attestation de recensement lui sera remise, celle-ci sera valable pour les concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité publique.

La carte nationale d'identité fait peau neuve !

Depuis le 15 mars 2021, une nouvelle carte d'identité format "carte bancaire" entre progressivement en circulation en France (depuis le 14 juin pour les Côtes d'Armor).

A partir du 2 août 2021, tous les citoyens français demandant une nouvelle carte d'identité se verront délivrer systématiquement une carte sous ce nouveau format.

Vous possédez une carte d'identité en cours de validité ?

Vous n'avez aucunement besoin de réclamer le renouvellement anticipé de la carte que vous possédez actuellement. Vous pourrez continuer à l'utiliser sous les mêmes conditions et ce jusqu'à la date de fin de validité figurant au verso de votre carte.

Rappel : En 2014, la durée de validité de l'intégralité des cartes d'identités françaises a été allongée de 5 ans. En conséquence, s'il est inscrit sur votre carte que celle-ci expire en 2021, 2022 ou 2023 et que vous êtes nés avant 1995, votre carte bénéficie de cet allongement de durée de validité.

A quoi ressemble cette nouvelle carte d'identité ?



Vous souhaitez demander une nouvelle carte d'identité ?

Faites votre pré-demande en ligne et prenez ensuite rendez-vous dans une mairie équipée d'un dispositif de recueil. Vous pouvez vous rendre à n'importe quelle mairie équipée. Les mairies réalisant des cartes d'identité les plus proches de notre commune sont Jugon-les-Lacs, Dinan et Broons.

Votre présence est indispensable pour procéder à la prise d'empreintes.

Dispositif "argent de poche"

Vous avez entre 16 et 18 ans, et vous souhaitez participer à l'opération Argent de poche (petits travaux de nettoyage et d'entretien de bâtiments communaux). Venez retirer un dossier en Mairie. Cette opération "Argent de poche" permet à un jeune d'obtenir une indemnité d'un montant de 15 € en échange d'une mission de travail d'une durée de 3 heures consécutives dans la commune.

Marché hebdomadaire



Le marché hebdomadaire de Plélan-le-Petit est de retour depuis le 11 juin tous les vendredis de 16h00 à 21h00.

Il y a aujourd'hui plus d'une vingtaine d'exposants chaque vendredi. Il a été mis sur pied pour donner suite aux nombreux retours du questionnaire envoyé lors d'un précédent bulletin. Nous avons répondu à votre demande et comptons sur vous pour venir et soutenir cette animation



Commémoration du 8 mai 2021



La cérémonie s'est déroulée en comité restreint en respect des gestes barrières.

Les services techniques ont pris possession des nouveaux locaux

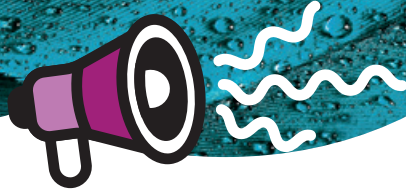


Tous les Plélanais ont eu écho de l'incendie qui a ravagé les ateliers municipaux. Le bâtiment était certes ancien, mais il remplissait toujours son rôle.

Suite à cet événement, la mairie a fait reconstruire un nouveau bâtiment dont vous avez pu suivre le coût et l'élaboration au fil de l'actualité de nos bulletins d'information. Le nouveau local est désormais terminé et opérationnel. Les employés municipaux du service technique ont pu investir les lieux afin de s'approprier la nouvelle organisation.

Afin de suivre au mieux la transition énergétique, la mairie a misé sur les panneaux solaires qui recouvrent le toit des nouveaux ateliers municipaux, et qui devraient produire 75 000 kwc par an.

Il ne reste plus que les extérieurs à aménager lorsque la saison sera plus adaptée.



Joutes Nautiques du Juillet

Tous les ans, le Kiwanis Dinan-Pays de Rance organise en juillet des joutes nautiques au port de Dinan, opposant diverses équipes représentant les communes du pays de Dinan. Le but, outre le plaisir de s'affronter amicalement, est de collecter des fonds afin de réaliser des actions sociales et culturelles, et fournir des aides spécifiques à des familles. Une année sur deux, les fonds sont soit destinés à des associations (centre épileptique de Bel Air de Languédias, les 4 Vaulx à St Cast...), soit à des actions ponctuelles. Par exemple, cette année, des baptêmes de l'air ont été offerts à trois enfants défavorisés ou malades, par commune participante aux joutes.



Léonie Lantheaume, Alexis Labbé et Adrien Legoux ont survolé la vallée de la Rance

Passage de la Rédadeg

Le coup d'envoi de l'édition 2021 de la Rédadeg a été donné à Carhaix dans le Finistère le vendredi 21/5/2021 à 19h15. 2020 kilomètres de course en relais ont été réalisés à travers la Bretagne pendant neuf jours, afin de promouvoir la culture bretonne. Chaque kilomètre a été financé par un particulier, une association, une entreprise ou une collectivité souhaitant contribuer à cette valorisation. La course a traversé notre commune en fin de journée le 28 mai dernier.

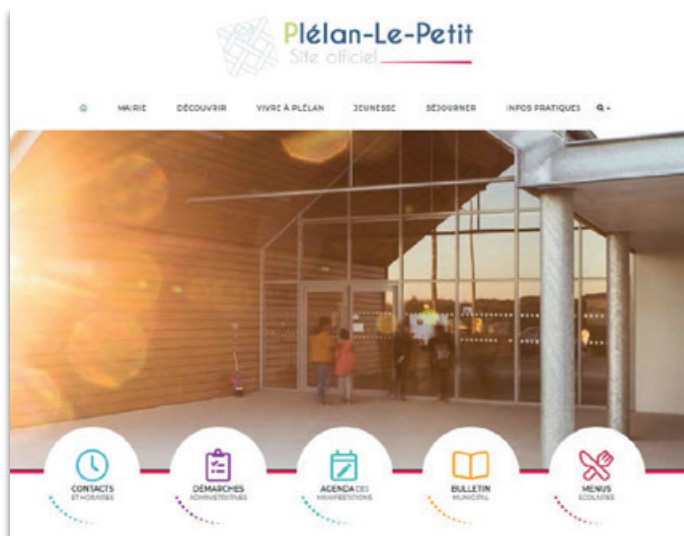


Mise en ligne du nouveau site internet de la commune

Depuis le début du mandat, nous avons la volonté de faire évoluer notre site internet créé en 2014 pour le rendre plus attractif et plus simple d'utilisation. Après avoir rencontré plusieurs prestataires pour échanger sur les solutions possibles (amélioration ou refonte totale du site), la commission informations et communication a décidé de retenir la société Pandao, basée à Saint-Samson sur Rance, pour la création du nouveau site.

Après plusieurs mois de travail commun avec notre partenaire, nous avons pu mettre en ligne notre nouveau site depuis le 22 juin. En espérant qu'il vous apporte satisfaction. Découvrez-le en allant sur :

<https://www.mairie-plelanlepetit.com/>



Panneaupocket

Plélanais, Plélanaises, vous souhaitez être informés des évènements qui ont lieu sur votre commune ? D'une alerte météo concernant notre secteur ? D'une coupure de courant sur la commune ?

Téléchargez dès maintenant l'application Panneaupocket sur votre smartphone, vous serez informés par notification dès qu'une nouvelle information ou alerte paraît.



Pour les associations, vous pouvez également nous relayer des informations sur lesquels vous souhaitez communiquer. Nous ferons le nécessaire pour les publier sur l'application à réception. Vous pouvez nous contacter par mail à mairie@plelanlepetit.fr pour la diffusion.

La Mission Locale du Pays de Dinan



*Vous avez moins de 26 ans ?
Vous habitez Dinan, Matignon, Caulnes, Broons, Plancoët, Beausais, Plélan-le-Petit, Evran, ou leurs environs ?
Vous êtes sortis de l'école, du collège, du lycée ou de la fac ?
Vous recherchez un emploi, un job saisonnier, une formation, un apprentissage, un service civique ?
Vous vous posez des questions sur votre avenir ?
Vous cherchez des idées d'orientation, de métier, un stage en entreprise ?
Vous voulez faire votre CV, lettre de motivation ?
Trouver des offres ?
Créer votre espace emploi ?
Vous avez envie de partir à l'étranger vivre une expérience ?
Vous avez entendu parler de la Garantie Jeunes, de la Web radio Air'atom ?
Vous avez des questions sur vos déplacements ?
Pour passer votre permis ?
Trouver un scooter, un logement ?
Pour savoir si des aides financières existent ?
Vous souhaitez donner des idées pour faire avancer votre territoire ?*

La Mission Locale est un lieu d'accueil ouvert à TOUS les jeunes de 16 à 25 ans inclus sortis du système scolaire, quel que soit leur diplôme souhaitant être aidé dans leur projet personnel et/ou professionnel en fonction de leurs besoins

Une équipe de professionnels reçoit sur ou sans rendez-vous à Dinan ou sur une permanence de proximité pour répondre à leurs préoccupations d'orientation professionnelle, de mobilité, de logement, santé, de coups de pouce et aides financières, d'emploi en CDD, intérim, CDI, apprentissage....

5, rue Gambetta - 22100 DINAN
Tél. : 02.96.85.32.67 / mldinan@mldinan.fr

Le Secours populaire, vous connaissez ?

Sur le Pays de Dinan, le Secours Populaire est particulièrement actif sur l'aide alimentaire, le jardin solidaire, le vestimentaire, l'accompagnement des personnes et des familles dans leurs démarches et leurs droits (logement, santé, vacances, culture, loisirs, sport, insertion...) ou la lutte contre l'illettrisme et la fracture numérique. En 2020 nous avons distribué plus de 11 000 paniers alimentaires et accompagné de nombreuses familles, grâce à l'investissement de 57 bénévoles mais aussi avec l'appui financier ou matériel de particuliers, d'entreprises et de collectivités territoriales.

Le contexte actuel a des répercussions considérables pour les plus démunis et les plus précaires. Si vous vous retrouvez en grande difficulté, n'attendez pas, la porte du Secours Populaire est ouverte et vous y serez toujours reçu avec un sourire et toute notre bienveillance. Par ailleurs tout le monde peut apporter sa pierre à l'édifice, par exemple en participant aux activités bénévoles de notre association ou par des dons financiers ou matériels qui garantissent la continuité de nos actions. La solidarité n'est pas juste une valeur philosophique, construisons-la et faisons-la vivre ensemble !

19, boulevard de Préval - 22100 Quévert
Tél. 02 96 85 21 50 / spfdinan@orange.fr



Morsure de tique et prévention de la maladie de Lyme : que faire ?

Après une morsure (ou piqûre) de tique, il est important d'extraire le ou les tiques le plus vite possible. En effet, si la tique est porteuse de la bactérie Borrelia, le risque de transmission de cette bactérie, responsable de la maladie de Lyme, augmente avec la durée d'attachement de la tique à la peau.



Morsure de tiques : les conseils importants

Après une promenade en forêt ou une randonnée en zone boisée, végétalisée, broussailleuse et plus particulièrement en zone humide, pensez à inspecter le plus rapidement possible tout votre corps car les morsures de tiques ne doivent pas passer inaperçues. L'examen doit être minutieux car les tiques sont de petite taille (la nymphe ne mesure que 1 à 3 mm). Regardez bien tout le corps et notamment les zones où la peau est fine car les piqûres de tiques y sont plus fréquentes et parfois plus difficiles à voir : les aisselles, les plis du genou, les organes génitaux, le nombril, les conduits auditifs, le cuir chevelu. Examinez minutieusement vos enfants. Recommencez l'examen le lendemain car la ou les tiques seront gorgées de sang et donc plus visibles.

Si vous constatez la présence de tiques plantées dans la peau, n'appliquez aucun produit (ni d'éther ni autre produit). Cela pourrait faire régurgiter les tiques. Retirez toutes les tiques le plus rapidement possible, en utilisant un tire-tique (vendu en pharmacie).

Une fois les tiques retirées, désinfectez soigneusement la peau. Si vous voyez apparaître une plaque rouge inflammatoire qui s'étend, entre 3 à 30 jours après la morsure, vous devez consulter un médecin car c'est un érythème migrant, symptôme de la maladie de Lyme. De la même façon, signalez à votre médecin la survenue de symptômes qui vous paraissent anormaux : douleurs, fièvre et fatigue inexplicables, apparition d'un érythème migrant ailleurs que sur le site de piqûre, douleurs articulaires, troubles neurologiques...

Dates à retenir

COMICE AGRICOLE

Le 4 septembre à Plélan-le-Petit

Les référents de la commune sont Valérie LEON et Quentin DUVAUFERRIER. Ils recherchent 70 bénévoles donc si vous avez envie de donner un peu de votre temps pour cette fête intercommunale, ce sera un réel plaisir de partager cette animation ensemble.

GRAND FORUM DES ASSOCIATIONS DU SECTEUR PLANCOËT PLÉLAN

**Le samedi 4 septembre
de 10h00 à 17h00**

à la salle omnisports de Pluduno

(sous réserve des contraintes sanitaires en vigueur)

Venez choisir l'activité qui vous plaît ! Retrouvez de nombreuses associations du secteur Plancoët Plélan dans des domaines d'activités très variées : loisirs culturels et artistiques, activités sportives, vivre ensemble.

ORGANISATION :

Association du Grand Forum des associations du secteur Plancoët/Plélan avec le soutien de Dinan Agglomération.

CONTACT :

forum-associations@orange.fr



INAUGURATION DE L'AIRE DE COVOITURAGE (10H00) ET DU LOCAL TECHNIQUE (10H30)

Le 18 septembre



Nécrologie

DÉCÈS DE NOTRE DOYEN



Auguste LOGNONÉ, le doyen de la commune s'en est allé le 14 mai 2021, à l'âge de 97 ans. Né à Epiniac en Ille-et-Vilaine, il a commencé à travailler très jeune, dès 9 ans et à 12 ans, il est devenu charretier. Il s'est marié avec Paulette le 11 juin 1954 à Paramé. Ils ont d'ailleurs fêté leurs 60 ans de mariage à Plélan-le-Petit en 2014, entourés de leurs six enfants, petits-enfants et arrière petits-enfants.

Après avoir tenu une petite ferme à Baguer-Pican quelques années, les époux LOGNONÉ s'installent dans une exploitation plus importante à Saint-André-des-Eaux jusqu'en 1970.

Puis c'est le départ vers Corseul où Auguste est chauffeur de poids-lourds, transportant des matériaux de construction. Il prend sa retraite en 1982 et c'est en 2006 que le couple s'installe définitivement à Plélan-le-Petit. Auguste s'adonne à ses passions : la pêche et le jardinage. Il aimait également participer, avec son épouse, aux thés dansants.

DISPARITION D'UNE FIGURE DE NOTRE COMMUNE : BERNARD LEBRETON



Dévoué et infatigable bénévole pour de nombreuses associations plélanaises, " le petit Bernard " affectueusement appelé ainsi, s'est éteint, emporté par la maladie, à l'âge de 85 ans au mois d'avril dernier. Né à Mégrit dans une famille de trois enfants, Bernard a perdu sa mère à 5 ans. Placé d'abord dans une ferme à Corseul, il rejoint la famille Briand au village de Cargesan à Plélan-le-Petit, dès ses 14 ans. A la ferme, il s'occupe des vaches, des chevaux et du jardin.

Il habitera la maison de la famille jusqu'à la fin de ses jours.

Bernard prenait plaisir à participer aux manifestations plélanaises. Volontaire, courageux, il aimait se rendre utile et se consacrait pleinement à la tâche qui lui avait été confiée. Il communiquait sa bonne humeur et sa joie de vivre à toutes les générations. Il était estimé et apprécié par tous.

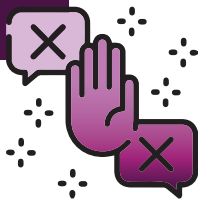


Bernadette LEMARCHAND, enseignante retraitée, de Plélan-le-Petit, s'est lancée dans l'écriture d'un ouvrage relatant le patrimoine de Saint-Maudez. Ce beau livre de 310 pages, intitulé " *Saint-Maudez à la rencontre de son passé* ", est paru il y a quelques semaines. Tous les exemplaires édités ont été vendus.

Vous pouvez toutefois réserver dès maintenant ce livre dans le cadre d'une 2nde édition, auprès de Bernadette LEMARCHAND, au 02 96 27 67 49 ou par mail à : lemarchand.bernadette@wanadoo.fr.



Bien vivre ensemble STOP AUX INCIVILITÉS



Nous avons régulièrement des remontées des Plélanais concernant des actions qui nuisent au bien-vivre ensemble. Nous souhaitons donc réaffirmer les règles de vie en communauté à travers cette page.

NUISANCES SONORES

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, telles que tondeuses à gazon et pompes d'arrosage à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h30
- le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

Enfin, même si ces travaux interviennent durant les horaires autorisés, cela ne signifie pas que l'on peut faire tout le tapage que l'on veut aussi longtemps que l'on veut ! Vous devez respecter les dispositions de l'arrêté préfectoral du 27 février 1990.

PETIT RAPPEL :

POUBELLES LAISSÉES SUR LE TROTTOIR

Oublier quelques jours sa poubelle sur le trottoir n'est pas anodin. Cela oblige les piétons, les personnes en fauteuil roulant et les parents avec des poussettes à descendre dans la rue et à prendre le risque d'être renversés par une voiture. Afin de laisser les trottoirs disponibles et de minimiser au maximum les risques pour les usagers, il est demandé à chacun de sortir sa poubelle au plus tôt à 19h00 la veille de la collecte et de la ramasser le jour-même.

DÉJECTIONS CANINES



De quoi vous mettre de mauvais poil ! Pour que votre animal soit accepté de tous, faites en sorte qu'il n'occasionne pas de nuisances. Les chiens ont des besoins naturels et c'est à leur maître de veiller à ce que l'espace public ne devienne pas des toilettes canines. À cela, une solution existe, et c'est même une obligation : ramasser les déjections !

Il appartient à chaque propriétaire d'avoir un sac dans sa poche à chaque fois qu'il sort son chien pour ramasser ses déjections. Et n'oubliez pas que votre animal doit impérativement être tenu en laisse sur le domaine public.

Montant de l'amende : 68 €

COMMENT LIMITER LES ABOIEMENTS ?



Avant d'en arriver au dépôt de plainte, la première chose à faire est de rendre visite au voisin propriétaire du chien et essayez l'échange amiable. Expliquer que son chien génère une nuisance sonore et que cela vous dérange vraiment. Il faut garder en mémoire qu'un chien peut aboyer pour de multiples raisons, dont l'ennui ou le stress d'être seul sans son maître et que dès lors le propriétaire revenu, le chien aboie de manière ponctuelle. Dans cette situation, le propriétaire n'a probablement pas conscience de la nuisance que cause son chien lorsqu'il est absent et une simple discussion sera probablement la meilleure des solutions.

Dans le meilleur des cas, une fois mis devant le fait accompli, votre voisin prendra les mesures nécessaires pour régler le litige (dressage, collier anti-aboiement, pension pour chien...). Pour faire cesser les aboiements du voisinage : ultrasons pour chien, anti-aboiement, boitier efficacité. Il est conseillé aussi de mettre un numéro de téléphone sur le collier car lorsque l'on retrouve un animal errer dans la rue, il est toujours désagréable de faire appel à un organisme(chenil ou autre). Pensez également à nettoyer l'espace de vie de votre animal car des odeurs désagréables ou des rats peuvent vite se développer et créer des conflits de voisinage.

RÉGLEMENTATION DES FEUX

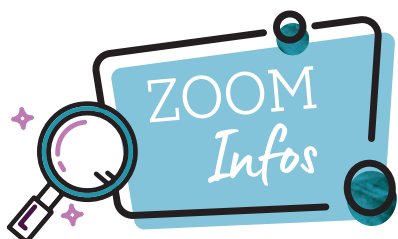
BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS INTERDIT

Le brûlage des déchets verts est strictement interdit.

Un arrêté préfectoral régit l'usage du feu pour le brûlage à l'air libre des déchets verts dans le département des Côtes d'Armor : article 5 : " Les déchets verts sont définis comme étant les éléments issus de la tonte de pelouses, de la taille ou de l'arrachage de haies, d'arbres, d'arbustes, de débroussaillage et d'autres pratiques similaires. Le brûlage de ces déchets est interdit en tout lieu toute l'année qu'ils soient produits par les particuliers, les collectivités territoriales, les entreprises d'espaces verts et de paysage.

Arrêté préfectoral consultable en intégralité : cotes-darmor.gouv.fr/content/do... 2017 Réglementation feux.pdf

De ce fait, ces déchets verts doivent être traités via une déchetterie.



Ça bouge chez nos commerçants !



Un nouveau commerce a vu le jour sur la commune

Un nouveau type de commerce a ouvert depuis le 19 mai 2021, à Plélan-le-Petit. Sous l'enseigne *Pour le bonheur des enfants*, la boutique propose des articles de seconde main, pour jeunes de 0-16 ans. Retrouvez cette nouvelle boutique au 18, rue de la Croix Briand (ex-salon d'esthétique) du mardi au samedi, de 9h00 à 13h00, et de 14h30 à 18h30.

Changement de propriétaire pour le bar Le Galion

Le bar de Plélan-le-Petit, Le Galion, n'était plus occupé depuis quelque temps. C'est un lieu de rencontre et de retrouvailles qui manquait à la commune.

Le 19 mai dernier, Frédéric CRÈVECOEUR, "Fred" tel que les habitués l'appellent déjà, a donc décidé de reprendre l'institution. Son expérience en bar crêperie sur Saint Michel, il la transpose chez nous dans ce bar en plein centre-bourg. Son premier objectif est simple : *"Je souhaite reconstruire un lien social"*. Gageons que le pari sera réussi tant les Plélanais ont à cœur de retrouver la vie ensemble après ces épisodes de crise sanitaire et d'isolement.



Cette crise justement, Fred attend qu'elle soit derrière nous pour profiter pleinement de cette nouvelle expérience. Les terrasses ouvertes avec puis sans jauge, la salle accessible avec distanciation... Toutes ces recommandations sanitaires n'aident pas le nouveau reprenneur pour son démarrage mais la clientèle répond au rendez-vous.

Le Galion vous accueille du mardi au samedi de 9h30 à 23h00 et le dimanche de 9h30 à 13h30 (fermeture le dimanche après-midi et le lundi).

Adresse mail : barlegalion@gmail.com



Régalez-vous chaque midi avec Le Panier de Plélan

Bertrand BELLIER a lancé son food-truck. Depuis le 1^{er} avril, il a créé son entreprise "Le panier de Plélan".

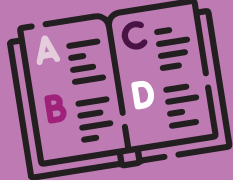
Après une expérience de vingt ans en tant que cuisinier en collectivité, restauration gastronomique ou traiteur sur la côte, Bertrand BELLIER a eu envie de s'installer à son compte. Ce food-truck s'adresse aussi bien aux particuliers qu'aux professionnels et offre un service de restauration, avec une carte diversifiée. Il propose ainsi des repas à emporter, du mardi au samedi de 11h00 à 13h30 sur le parking du stade de football.

Ses plats sont faits maison, dans un laboratoire, avec des produits frais et locaux (lorsque cela est possible). Ses menus sont établis à l'avance sur six semaines. Chaque jour, les

clients ont le choix entre une à deux entrées, un plat du jour à base de viande et un autre avec du poisson. Chaque samedi, un repas à thème est à la carte (sur réservation). Outre les produits fumés et le foie gras, dont le chef est spécialiste, on peut retrouver des brochettes de poulet, de la paella, du filet mignon de porc, des tortillas, etc. Chaque plat est accompagné d'une garniture de légumes.

Réservation si possible par sms de 14h00 à 20h00 la veille pour le lendemain. Tél: 06. 11. 57. 90.41

Le panier de Plélan est présent sur le marché le vendredi soir.



La vie de nos écoles



Ecole Montafilan

INTERGÉNÉRATIONS



A l'initiative de l'EHPAD de Plélan et de la Mairie, une correspondance entre les classes de CP/CE1 et CM2 a été instaurée au mois de février. Les élèves ont répondu positivement à cet élan solidaire pour écrire des messages aux résidents. Et c'est avec un grand enthousiasme qu'ils ont confectionné des cartes colorées et ont écrit un joli message. Ils avaient hâte de les donner à leurs destinataires. C'est chose faite depuis le mardi 23 mars. En effet, la nouvelle animatrice de l'EHPAD est venue les chercher à l'école.

JE PARRAINE MON JARDIN



Laurent CHATAIGNÈRE, animateur nature de la Maison de la Rance, est intervenu pour la dernière fois cette semaine à la maternelle de l'école Montafilan. Dans le cadre du programme "Je parraine mon jardin", les élèves ont désherbé, ratissé, semé, planté, arrosé. Ils se sont familiarisés avec le cycle des végétaux.

Les petites bêtes du jardin n'ont plus de secret pour eux, ils les ont observées à la loupe.

A eux maintenant d'entretenir et d'observer la croissance de leurs plates bandes.

ARBORICULTURE



Les élèves de l'école Montafilan ont été invités par nos élus Plélanais à participer à la plantation d'arbres à proximité de leur école, le vendredi 19 mars. Des souvenirs plein la tête pour nos jeunes Plélanais. Les CP ont ainsi résumé leur matinée : *"J'ai planté des néfliers, des poiriers, des pommiers, des châtaigniers, des chênes...Ce matin, j'ai fait des plantations. J'ai creusé dans la terre puis j'ai planté un chêne avec Joël, Yvon et Antoine. Aussi, j'ai protégé mon chêne avec un filet puis, j'ai tapé avec un marteau sur les piquets."*

Pour les CE1, voici ce qu'ils ont retenu de cette journée : *"Nous avons planté une haie bocagère. Yvon et Antoine sont venus nous expliquer comment planter un arbre. Puis, Jérémie nous a présenté plusieurs sortes d'arbres. D'abord, nous avons creusé un trou avec une bêche. Ensuite, on a planté l'arbre dans la terre. Puis, on a recouvert l'arbre à la hauteur du collet. Enfin, nous avons protégé l'arbre avec un filet contre les chevreuils et les lièvres, et pour qu'il puisse tenir, on a mis des piquets. A la fin, nous avons admiré nos 32 arbres !"*

CONCOURS KANGOUROU



Les élèves de CE2 et CM1 ont participé au concours Kangourou. Il s'agit d'un concours national portant sur des problèmes de réflexion en mathématiques.

Dans les 2 classes, les participants se sont distingués et ont obtenu des prix !



La vie de nos écoles



Ecole Montafilan

LE CONCOURS DES INCORRUPTIBLES



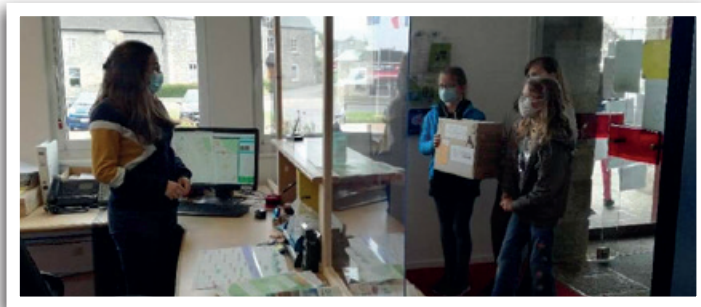
Cette semaine, nous avons reçu les résultats nationaux des votes pour le prix des incorruptibles. Toutes les classes de l'école Montafilan (de la TPS au CM2) ont été à la médiathèque pour mettre les bulletins dans l'urne. Les sélections d'albums étant différentes selon l'âge des élèves, plusieurs livres ont été plébiscités.

NOUVEAUTÉ !



Au mois de mai, les élèves de l'école Montafilan ont découvert à leur grande joie une table de tennis de table dans la cour de récréation. Cette dernière a vite trouvé des joueurs endiablés. Cette acquisition a pu se faire grâce au compte OCCE.

TOUS SOLIDAIRES !



Au mois de mai, les CM2 de l'école Montafilan se sont rendus dans quelques magasins et établissements recevant du public afin de présenter leur projet solidaire. Par petits groupes de 3 ou 4, ils ont expliqué qu'ils souhaitent venir en aide aux personnes n'ayant pas les moyens d'acheter des produits d'hygiène (neufs et non entamés). Ils ont travaillé en classe la façon de se présenter et ce qu'il fallait dire. Ils ont créé un texte pour mettre dans les cahiers de liaison des enfants de l'école afin de toucher le plus grand nombre de personnes.

Les CM2 ont également déposé dans les commerces des cartons afin que tous les Plélanais puissent y mettre leurs dons jusqu'au début du mois de juin. Les enfants ont ensuite remis le fruit de leur action à deux associations : "L'espace femme de Steredenn" et "Bulles solidaires".

Une caisse de collecte restera en permanence au sein de l'école.

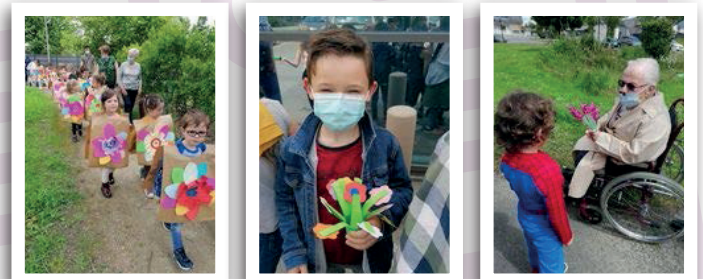


Nos citoyens en herbe comptent sur vous !!!



Avec le retour des beaux jours, les élèves viennent à vélo à l'école pour la plus grande joie de la planète !

UN JOYEUX DÉFILÉ



Le vendredi 28 mai, 4 classes de l'école Montafilan ont défilé dans les rues de Plélan pour amener de la couleur et de la gaieté. Les élèves ont offert aux personnes rencontrées des fleurs fabriquées en classe. Ils n'ont pas oublié les commerçants, ni les résidents de l'EHPAD. Ils ont été très bien accueillis partout et en échange de leurs fleurs, ils ont obtenu de très beaux sourires ! Cette déambulation a été accompagnée par un chaud soleil !



La vie de nos écoles

Ecole Saint Pierre

À LA DÉCOUVERTE DU CIRQUE



Le cirque Gervais s'est installé pendant 15 jours à l'école Saint-Pierre pour le plus grand bonheur des enfants ! Les élèves ont pu participer aux activités proposées : trapèze, fil, figures au sol, roulades à 2, rouleau américain, la boule....



Les enfants ont adoré ces temps passés sous le chapiteau à préparer le spectacle ! Des numéros de clowns, de cavalerie, et d'anneaux suspendus leur ont été présentés le jour du spectacle, ils étaient ravis ! A défaut d'avoir pu présenter le spectacle aux parents, des DVD ont été proposés à chaque famille pour partager ces bons moments !

LA MÉDIATHÈQUE

Les élèves ont joué les apprentis électeurs à la médiathèque avec Gaëlle. Tout au long de l'année, ils ont découvert plusieurs histoires et devaient voter pour leur album préféré. Dans l'isoloir, ils ont glissé leur papier dans l'enveloppe avant de mettre celle-ci dans l'urne. Ils ont enfin signé la feuille d'émargement... Les résultats arriveront courant juin !

INITIATION MUSICALE



Les élèves de maternelle et de CP ont débuté un cycle de musique qui se prolongera jusqu'au mois de juin. Charlotte, l'intervenante en musique, vient donc tous les mardis après-midi. Elle fait découvrir aux enfants deux instruments : l'accordéon et l'alto. Les élèves apprennent également des chansons sur le thème du cirque et ils font des percussions corporelles pour accompagner leurs chants. Ils participent aussi à des petits jeux sur les émotions (selon l'intensité, la vitesse de la musique jouée par Charlotte, ils doivent mimer la joie, la colère, la tristesse) et sur les tonalités aiguës/graves... Les apprentis musiciens sont ravis et ils apprennent vite !

LA PISCINE

Les élèves de la classe CP ont débuté leur cycle de 10 séances de piscine. Ils s'y rendent 2 fois par semaine ; ce qui leur permettra de progresser rapidement !



INITIATION À L'ALLEMAND

Les élèves de CM2 se sont initiés à l'allemand grâce à la venue de M^{me} LAPERCHE-DRÉANO, professeure au collège Notre Dame de La Victoire à Dinan. Elle était accompagnée de trois élèves de 6^{ème} qui se sont présentés en allemand. Elle a également parlé de l'Allemagne et de sa place dans l'Europe. De plus, les élèves ont compris que choisir l'allemand dans leur cursus scolaire pouvait être bénéfique. Nos futurs collégiens pourront choisir, s'ils le souhaitent, l'allemand en deuxième langue, dès la 6^{ème}.





Football Club Plélan Vildé Corseul

C'est une saison particulière qui a pris fin début juillet avec notamment l'arrêt des compétitions/rencontres dès le mois de Novembre.

Nous avons dû nous adapter en ce qui concerne les jeunes car nous pouvions continuer les entraînements mais sans contact. Les enfants ont pu alors faire la découverte d'une pratique diversifiée avec le Foot-Golf, du Tennis-Ballon mais aussi un travail de motricité et de technique avec ballon ! Il était important pour nous de garder ces entraînements pour maintenir la condition physique des enfants mais aussi un lien social. Les enfants et les encadrants ont tenu le cap en respectant le cadre sanitaire, et nous pouvons nous en féliciter.

Les enfants et les dirigeants ont tout de même pu retrouver début Juin le plaisir des matches contre d'autres clubs jusqu'au 3 Juillet et profiteront d'un repos bien mérité pour reprendre le 25 Août 2021 dans des conditions plus normales, espérons-le...

De leur côté, les seniors ont maintenu un entraînement hebdomadaire le dimanche matin, en alternant sorties footing ou VTT mais également le contact avec le ballon rond, le tout dans la bonne humeur jusqu'à la fin Mai. Ils retrouveront le chemin de l'entraînement le 26 Juillet 2021, sous la houlette de Patrick Chevalier qui entame sa 3ème saison.

Enfin les joueurs du foot-loisir ont repris quelques séances au mois de Juin pour revenir en bonne forme à la reprise...

A la rentrée, le club proposera des équipes dans toutes les catégories d'âges (U7, U9, U11, U13, U15, U18, seniors et loisirs) mais souhaite étoffer ses effectifs et accueille tous ceux nés en 2016 et avant...

Nous restons également à la recherche d'arbitres officiels dès l'âge de 16 ans que nous pouvons former et accompagner, élément clef pour poursuivre le développement du club...

Pour plus d'informations merci de prendre contact avec Joris Autret par mail : jorisautret@gmail.com ou 06.29.95.57.17.

Bon été à tous, profitez-en bien et à bientôt.

Sportivement.
Le bureau du FC PVC.

Plaisir de la danse

Reprise de la danse mardi 7 septembre 2021 de 16h00 à 19h00, avec Serge et Emmanuel. Cotisation 60,00 €.

Plusieurs manifestations sont au programme (thé dansant, réveillon, voire d'autres manifestations...)

Pour les adhérents munis de la carte 2021/2022, une surprise début octobre.

Les Tréteaux Plélanais

Enfin du théâtre !! C'est avec une immense joie que les Tréteaux Plélanais ont pu de nouveau brûler les planches, remplacées ici par de la pelouse avec une représentation en extérieur dûe aux conditions sanitaires.

Tout ceci fut possible grâce à la ténacité des bénévoles de l'ADEC56 pour maintenir le 37ème Festival de Théâtre de Josselin(56) du 12 au 15 Mai. Ainsi, les Tréteaux Plélanais ont pu jouer la pièce de N.GOGOL "Le mariage" dans un cadre verdoyant chez un habitant de Guegon(56), devant un public invité, chaleureux et ravi de revoir du théâtre.



La qualité du spectacle fait écho dans le monde du théâtre, et c'est ainsi que les tréteaux ont été invités par l'association " Les amis de Coët Candec " à Locmaria-Grand-Champ (56) dans un cadre rempli d'histoire, au pied d'un château le 12 juin dernier. Le contentement a été de mise sur tous les visages, et les échanges avec le public très riches.

Chorale La Clé des Chants

Les répétitions de la chorale reprendront à Plélan le lundi 13 septembre de 14h à 16h, salle de la Vallée à Plélan.

Animation : Emmanuel ROLAND. Contact : 06.07.74.67.24.



Les infos de L'EHPAD

Avril :

Atelier écriture avec Virginie (de Scribe d'automne) qui, cette fois-ci, a fait travailler les résidents autour d'une thématique "Printanière" mettant les oiseaux à l'honneur ! Entre autres, les résidents ont imaginé ensemble une version revisitée de la fable "Le Corbeau et le Renard" l'objectif étant de supprimer un maximum de mots comportant un "A". Travail ardu mais qui n'a découragé personne, la version "Le Pigeon et la Belette" vaut aussi bien l'original !



Atelier manuel, on met la main à la pâte pour Pâques !

Pour égayer les tables et l'EHPAD, les résidents ont décoré des œufs et peint de petits paniers qu'ils ont ensuite fleuris. L'objectif : mettre un peu de couleur !



Mai :

Un peu moins fournis et peu gâtés par le temps...

Cependant les résidents ont reçu la visite de "Magasin Bleu" un magasin ambulant de prêt à porter, et nous avons également pu faire quelques jeux d'extérieur.

Vie dans l'établissement : les résidents ont eu un brin de muguet pour décorer les tables pour la fête du travail et de belles roses anciennes pour la fête des mères.

Le programme des mois d'été :

● **Vendredi 4 juin : Sortie à l'ancien presbytère** pour une lecture à voix haute en collaboration avec la médiathèque



● Retour des bénévoles dans l'EHPAD, en co-animation avec l'animatrice pour **le chant et loto, Jeux de société** (tous les mercredis).

● Participation au projet "AFFICHONS NOS COULEURS" pour le TOUR DE FRANCE de cyclisme

Décoration d'un vieux vélo aux couleurs du département, venue de Marcel LE ROUX Jeudi 17/06, pour un échange avec les résidents sur les anecdotes du Tour de France.



● **L'association Anim'age** (dont fait partie l'EHPAD), qui regroupe 24 établissements du pays de Dinan est composée essentiellement d'animateurs d'EHPAD, et nous prête pour deux mois des **lunettes de réalité virtuelle**. Voyager depuis votre chaise avec les lunettes virtuelles : d'un marché marocain aux calanques Marseillaises, à découvrir !

● **Fête de la musique le 21 juin** avec la venue d'un artiste guitariste/chanteur, Lalo ».

● **Sortie au Musée de La Rance 24 juin** (Dinan/Lanvallay)

● **Pique-nique à la plage et jeux d'extérieur en juillet & août**

● **Retour des ateliers cuisine**

Focus



Zoom sur Patrick Lombaert...

Né en région parisienne, Patrick pose ses valises en Bretagne en 2013. Tout d'abord installé à Hénansal, il rejoint notre commune avec son épouse et leurs deux enfants en 2018.

En 2010, Patrick démarre sa carrière de photographe dans le monde de l'entreprise. Puis, en 2016, il crée sa propre société « **Un Petit Coin de Parapluie** » spécialisée dans les mariages.



*« Ne rien prévoir, sinon l'imprévisible.
Ne rien attendre, sinon l'inattendu »*

(Christian Bobin)

Cette citation résume bien la façon de travailler de ce trentenaire, se définissant lui-même comme « *funky et authentiquement décalé* ». En effet, son approche se veut résolument tournée vers le reportage, la moins intrusive possible : « *Si j'assure bien évidemment la couverture des moments extraordinaires, je reste pour autant très attentif aux moments ordinaires, ceux n'offrant a priori pas de grandes photos et qui en réalité présentent souvent de gros potentiels.* »

Assurant entre 20 et 25 mariages par an, dont la grande majorité se déroulent en Bretagne, Patrick étend son activité jusqu'aux départements limitrophes (Loire Atlantique, Mayenne) et même au-delà des frontières!

En 2018, il participe à ses premiers concours, nationaux et internationaux, avec pour objectif principal de « *sortir de sa zone de confort* ». L'expérience est un succès : régulièrement primé, il est lui-même devenu juge dans certaines compétitions !



Fort de son expérience, Patrick propose également des formations autour de la photographie de mariage depuis 2020. Celles-ci s'adressent à tous les publics, allant des débutants aux confirmés souhaitant améliorer leur pratique.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

Lien internet : <https://www.unpetitcoindeparapluie.com/>

Mail : contact@unpetitcoindeparapluie.com

Facebook : Un Petit Coin de Parapluie

Instagram : unpetitcoindeparapluiesa